

# Régulation du système de chauffage conformément à la réglementation chauffage PEB

## 1. A quels systèmes cette exigence s'applique-t-elle?

- Chaque nouvelle chaudière placée après 01/01/2011 doit être dotée d'une régulation (placement ou remplacement de chaudière).
- Les installations existantes peuvent rester inchangées.

## 2. Quels systèmes de régulation sont exigés par la réglementation chauffage PEB ?

**Tous les systèmes de chauffage doivent être dotés d'une:**

### 1. Régulation sur les émetteurs:

Des robinets thermostatiques doivent être installés sur tous les émetteurs de chaleur sauf sur ceux placés dans un local où la température est régulée par un thermostat d'ambiance ou par une autre régulation.

### 2. Régulation sur la production de chaleur:

Le système de chauffage doit au minimum être équipé d'un dispositif de régulation avec:

- Un thermostat d'ambiance
- Une réserve de marche (la durée n'est pas précisée)
- Une programmation de 7 jours minimum
- Un régime de ralenti pour les inoccupations temporaires
- Un régime hors gel pour les inoccupations prolongées
- Une mise à l'arrêt des circulateurs si le besoin en chaleur est nul
- Un fonctionnement des circulateurs asservi au besoin en chaleur.

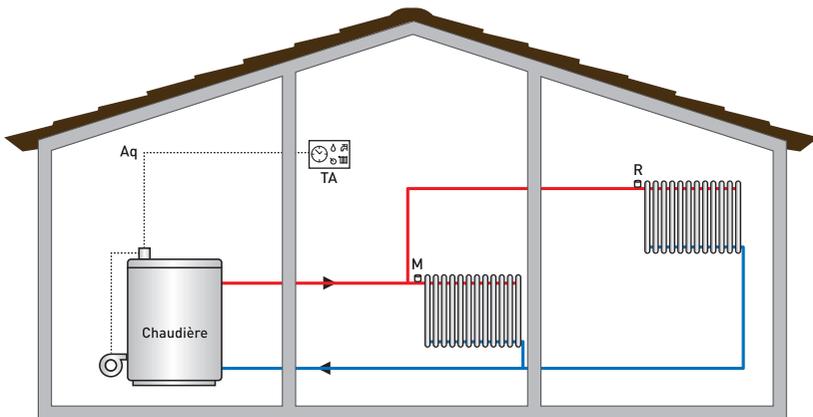
Les systèmes de chauffage des surfaces planchés chauffés supérieures ou égales à 400 m<sup>2</sup> doivent obligatoirement être équipés d'une régulation climatique.

# INFO-FICHE CHAUFFAGE PEB

## Régulation du système de chauffage conformément à la réglementation chauffage PEB

### 3. Schémas de principe

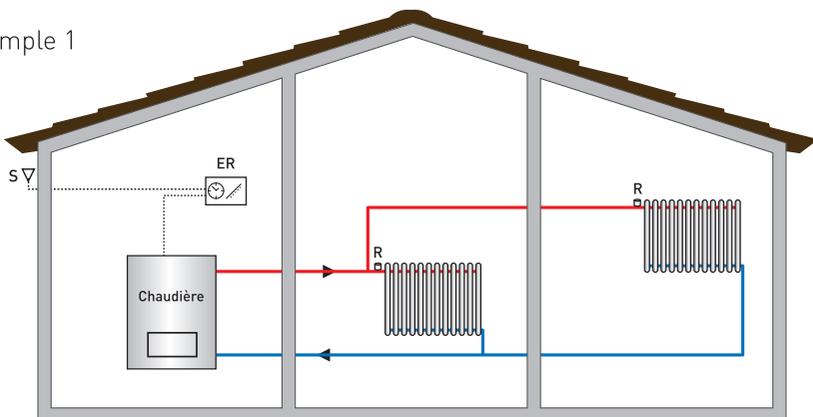
#### 3.1/ Système de chauffage central avec thermostat d'ambiance



Aq = aquastat chaudière - TA = thermostat d'ambiance - M = vanne manuelle - R = vanne thermostatique

#### 3.2/ Système de chauffage central avec régulation climatique

##### Exemple 1

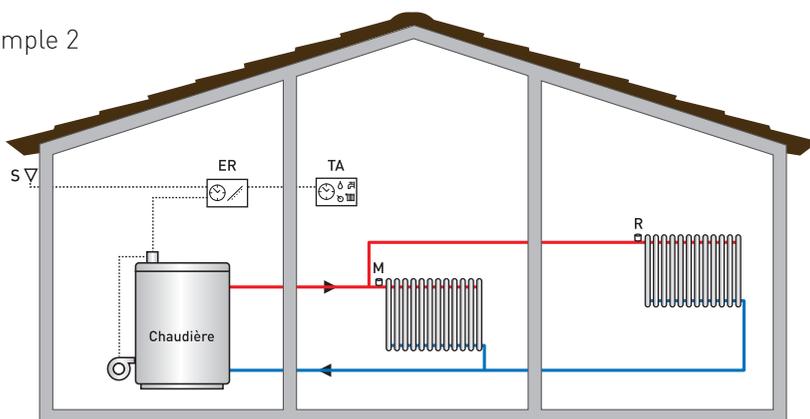


S = sonde de température extérieure - ER = système de régulation automatique - R = vanne thermostatique

## INFO-FICHE CHAUFFAGE PEB

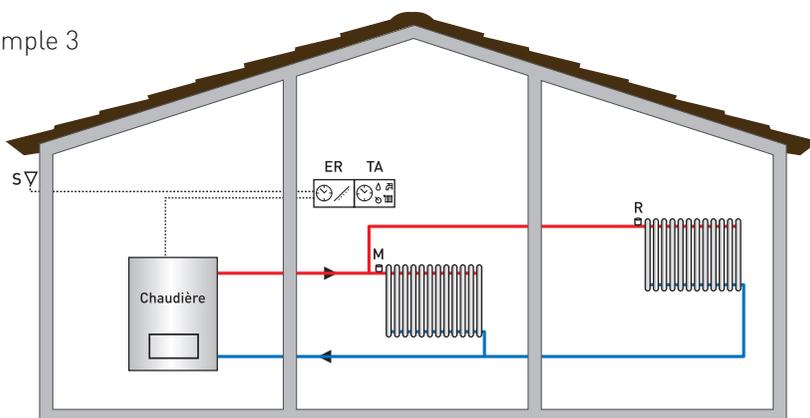
# Régulation du système de chauffage conformément à la réglementation chauffage PEB

Exemple 2



S = sonde de température extérieure - ER = système de régulation automatique -  
TA = thermostat d'ambiance - M = vanne manuelle - R = vanne thermostatique

Exemple 3



S = sonde de température extérieure - ER = système de régulation automatique -  
TA = thermostat d'ambiance - M = vanne manuelle - R = vanne thermostatique

# INFO-FICHE **CHAUFFAGE PEB**

## Régulation du système de chauffage conformément à la réglementation chauffage PEB

Cette info-fiche présente les exigences minimales auxquelles sont soumis les systèmes de chauffage qui comportent une seule chaudière desservant une habitation individuelle (appartement, maison unifamiliale...).

Les exigences sur des systèmes plus complexes sont exposés dans les modules de cours disponibles via la page "liens et documents utiles" du site [www.pebchauffagebru.be](http://www.pebchauffagebru.be)



**le gaz naturel**



Avec le soutien de



**bruxelles  
environnement**  
.brussels 

et la participation de

